



# Revue Asie du sud

N° 40 - Janvier 2007

© MINEFI – DGTPE

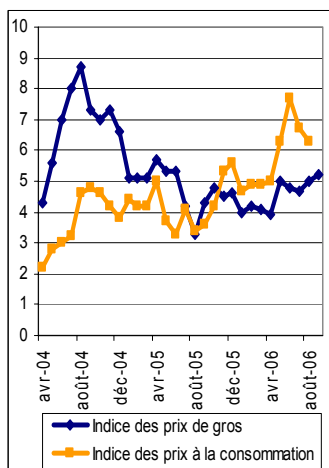
Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

## Conjoncture indienne

Rédigé par Florence SERMAGE  
[florence.sermage@missioneco.org](mailto:florence.sermage@missioneco.org)

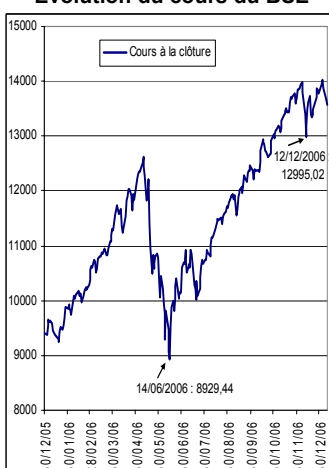
Relu par François KRUGER  
[francois.kruger@missioneco.org](mailto:francois.kruger@missioneco.org)

### Inflation mensuelle



Source : RBI

### Evolution du cours du BSE



Source : Yahoo Finance

Pour plus d'informations,  
consulter la fiche « Inde :  
Situation économique et  
financière » :

<http://www.missioneco.org/documents/20/124444.pdf>

## Les brèves économiques du mois

### ■ Consommation

• La consommation moyenne d'un Indien en 2004-05 a été d'environ 90€ PPA par mois en zone urbaine et de 50€ PPA par mois en zone rurale. 250 millions d'Indiens n'ont consommé que 1,20€ PPA ou moins par jour. Entre 1973 et 2005, la part de l'alimentation dans la consommation des ménages est passée de 73% à 55% en zone urbaine et de 64% à 42% en zone rurale.

### ■ Finances publiques

• La Banque centrale a publié une étude sur les budgets des Etats fédérés (exécution en 2005-06 et prévisions pour 2006-07) qui conclut à une sensible amélioration de la situation : le déficit public atteint 3,2% du PIB en 2005-06 (contre 4,5% il y a deux ans), les recettes courantes progressent de 22% (contre 15% pour les dépenses courantes) et l'endettement diminue à 32,6% du PIB (contre 33,5% il y a deux ans).

### ■ Politique monétaire

• La Banque centrale vient de relever le plafond des emprunts commerciaux à l'étranger, permettant désormais à une entreprise indienne d'emprunter à l'étranger 250 MUSD (sur agrément de la RBI, avec maturité de 10 ans et plus), en plus des 500 MUSD par an déjà autorisés (procédure automatique, maturité des prêts en moyenne de 5 ans). Elle a aussi relevé les montants des fonds que les entreprises sont autorisées à sortir du territoire, via une banque agréée, pour couvrir l'installation ou le fonctionnement courant de leurs antennes à l'étranger.

• Face aux tensions inflationnistes, la Banque centrale a resserré sa politique monétaire en relevant (en deux étapes et pour la première fois depuis deux ans) la part des dépôts que les banques doivent garder en réserve (« *cash reserve ratio* » désormais à 5,5%).

### ■ Marchés financiers

• L'indice boursier Sensex est passé de 14 000 points à moins de 13 000 points mi-décembre 2006. Les analystes y ont vu un lien avec la décision de la RBI d'augmenter la *cash reserve ratio* et avec l'annonce d'un ralentissement de la croissance de la production industrielle en octobre (+6,2% contre +11,4% en septembre, essentiellement dû à un effet de base). La confiance des investisseurs est cependant revenue permettant une rapide reprise des cours (+492 points en deux jours).

### ■ Relations internationales

• Le Premier ministre Manmohan Singh et son homologue japonais Shinzo Abe ont officiellement lancé des négociations en vue d'un « *Comprehensive Economic Partnership Agreement* » couvrant à la fois le commerce, les investissements et les technologies. Devant le Parlement japonais, Manmohan Singh a également fait appel au soutien du Japon sur la question du développement de l'usage civil de l'énergie nucléaire.

### ■ Développement

• Dans son rapport annuel sur la pauvreté en Asie du sud, l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (SAARC) a placé l'Inde en dernière position, estimant que les niveaux et les progrès enregistrés par ses indicateurs de développement humain sont très insuffisants au regard de la croissance de son économie. Les plus grandes faiblesses signalées sont en matière d'hygiène et d'éducation.

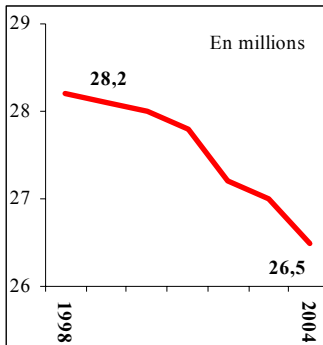
• La Banque asiatique de développement a accordé à l'Inde un prêt record de 1 Md USD (sur 15 ans dont 3 ans de grâce) destiné à améliorer l'accès au crédit des agriculteurs et à réformer les institutions financières rurales ou coopératives, en partenariat avec KfW (140 M€ de prêts) et DFID (2 MUSD de dons). Le projet bénéficiera à cinq Etats (Andhra Pradesh, Madhya Pradesh, Maharashtra, Rajasthan, ainsi que Gujarat ou Orissa).

**Le dossier du mois**

Rédigé par Alexis GLENAT

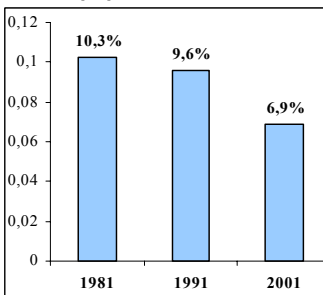
Relu par François KRUGER  
francois.kruger@missioneco.org

**Evolutions des effectifs du secteur organisé**



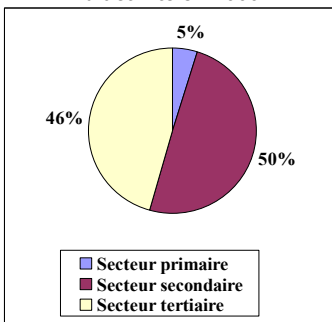
Source : Directorate General of Employment and Training, MoL

**Part du secteur organisé dans la population active**



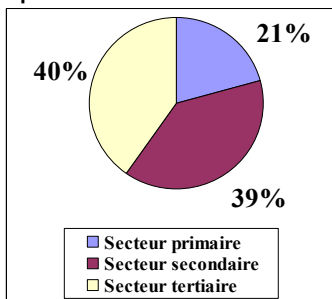
Source : Census of India et Indian Labour Journal

**Nombre de syndicats par secteur d'activité en 2000**



Source: Labour Bureau, MoL

**Travailleurs affiliés à un syndicat par secteur d'activité en 2000**



Source: Labour Bureau, MoL

**Le syndicalisme en Inde**

Le syndicalisme est constitué de mouvements anciens en Inde, mais qui restent pour l'essentiel cantonnés au « secteur organisé » (10% de la population active en 1991, 7% en 2005) qui seul bénéficie de la protection du code du travail indien. Avec la réduction des effectifs de ce secteur organisé, et le déclin concomitant de l'influence syndicale, on assiste à l'émergence de nouvelles formes de représentations des travailleurs dans le dialogue social en Inde.

**■ Cadre historique et juridique**

- En 1992, le centenaire de l'Indian Trade Union Movement (ITUM) a rappelé l'ancienneté de la présence de pratiques syndicales en Inde. L'Indian Trade Unions Act de 1926 a constitué une étape majeure dans l'histoire du dialogue social puisqu'il a permis, déjà dans l'Inde coloniale, la reconnaissance officielle des syndicats.

- Depuis 2001, la création d'un syndicat est très souple. Elle ne nécessite que soit l'adhésion d'au moins 100 personnes (d'une branche, d'une entreprise, d'un métier, etc.), soit de 10% du total de la catégorie des travailleurs qu'il représente.

- On distingue deux catégories de syndicats : les syndicats « affiliés » à un parti politique et ceux qui sont « indépendants ». Les syndicats affiliés sont fédérés par branche et par zone géographique. Depuis 2001, la part du conseil d'administration d'un syndicat affilié n'appartenant pas à l'industrie qu'il représente ne doit pas dépasser un tiers, afin de préserver sa vocation syndicale et d'éviter toute récupération politique. Les syndicats indépendants n'ont pas de structure fédérale ni d'appui politique ; ils ont donc de fait moins d'influence dans le dialogue social en Inde.

- Les syndicats ont la faculté de s'immatriculer au titre de l'Indian Trade Unions Act. Les organisations immatriculées se regroupent en une douzaine de « centrales ». Le gouvernement a accordé le statut de « National Centres of Trade Unions » à cinq centrales, regroupés au sein des Central Trade Union Organisations (CTUO) : le BMS (Bharatiya Mazdoor Sangh, affilié au parti nationaliste BJP), l'INTUC (Indian National Trade Union Congress, affilié au parti du Congrès), le CITU (Centre of Indian Trade Unions, affilié au Communist Party of India), le HMS (Hind Mazdoor Sabha, indépendant), et l'AITUC (Indian Trade Union Confederation, affilié au Communist Party of India).

- La législation du travail reconnaît également le droit de grève, avec un préavis de 14 jours dans le secteur privé. Dans le secteur public, le préavis est de six semaines pour les « services essentiels » identifiés par l'Industrial Disputes Act (IDA) de 1947 : chemins de fer, ports maritimes, services téléphoniques ou postaux, électricité, eau potable ou services sanitaires. L'autorité publique, au niveau central ou fédéré, dispose cependant en vertu de l'Essential Services Maintenance Act de 1981, de pouvoirs étendus pour maîtriser ou interrompre les mouvements de grève, allant jusqu'à la possibilité de faire arrêter les grévistes.

**■ Données chiffrées sur les syndicats**

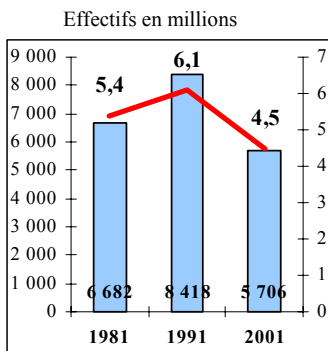
- L'immatriculation des syndicats au titre de l'Indian Trade Unions Act n'est pas obligatoire, tout comme le fait de répondre aux recensements périodiques du gouvernement effectués auprès des seuls syndicats « enregistrés ». Le taux de retour de ces enquêtes est ainsi passé de 16% des syndicats immatriculés en 1991 à seulement 9% en 2001. La disponibilité et la fiabilité des données sur les syndicats sont par conséquent faibles, y compris pour les syndicats qui ont accompli leur démarche volontaire d'immatriculation.

- Sous ces réserves méthodologiques, on estime que le nombre de syndicats immatriculés est passé d'environ 37 000 en 1981, à 53 000 en 1991 et 66 000 en 2001. Mais, si on prenait en compte les autres mouvements syndicaux (non enregistrés), il est probable qu'on dépasserait en Inde le chiffre de 100 000 syndicats. 72% des entreprises indiennes n'auraient pas de syndicat, 28% en auraient au moins un, et moins de 10% en compteraient plusieurs.

- Le taux de syndicalisation est estimé à moins de 2%, niveau faible du fait de la quasi-absence de représentation du secteur inorganisé (93% de la population active). Le taux de syndicalisation est plus faible dans le secteur agricole inorganisé, et les niveaux les plus élevés sont atteints dans le secteur public organisé (jusqu'à 80%). En 2000, la part des femmes dans les adhérents des syndicats recensés était estimée à 17%.

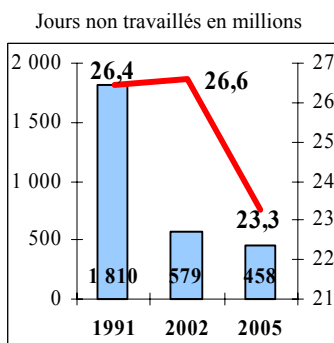
- Les effectifs déclarés par les syndicats immatriculés ayant répondu aux enquêtes

**Nombre et effectifs des syndicats ayant répondu aux recensements officiels**



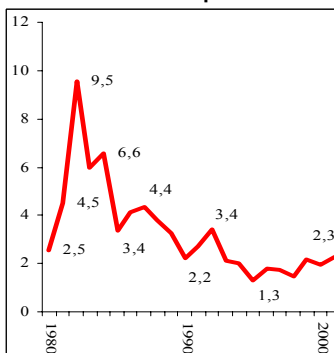
Source: Labour Bureau, MoL

**Interruptions de travail et nombre de jours non travaillés**



Source: Labour Bureau, MoL

**Jours non travaillés par travailleur et par an**



Source: Labour Bureau, MoL

**Liens utiles :**

- Ministère du travail : <http://labour.nic.in>  
<http://dget.nic.in/>
- Labour Bureau : <http://labourbureau.nic.in>
- BMS <http://www.bms.org.in/>
- INTUC <http://www.intuc.net/>
- CITU <http://citu.org.in/Defaulta.htm>
- HMS <http://members.rediff.com/hms/>

gouvernementales sont passés de 8,4 millions en 1991 à 5,7 millions en 2001. Les dernières estimations officielles des effectifs des syndicats immatriculés du CTUO datent du milieu des années 1990. Le plus important était à cette époque le BMS (parti BJP), avec 3,1 millions d'adhérents, suivi de l'INTUC (parti du Congrès) avec 2,7 millions d'adhérents, du CITU (communiste) avec 1,8 million, du HMS (indépendant) avec 1,5 million et enfin de l'AITUC (communiste) avec 900 000 adhérents. Les nombres d'adhérents sur lesquels communiquent aujourd'hui ces syndicats est approximativement le double de ce recensement du milieu des années 90.

**■ Diminution de l'influence syndicale**

- Le décalage observé entre le nombre (croissant) des syndicats immatriculés et celui (décroissant) des réponses aux enquêtes de recensement est parfois interprété comme un signe du peu de syndicats réellement en activité.
- Un autre indicateur significatif est celui de la baisse régulière du nombre d'interruptions de travail (passé de 1 810 en 1991 à seulement 458 en 2005), et consécutivement du nombre de journées de travail chômées pour cause de conflit du travail (passé de 26,4 millions en 2002 à 23,3 millions en 2005) – et encore ces chiffres incluent-ils, outre les grèves à l'initiative des travailleurs, les fermetures d'usines d'initiative patronale (« lockouts ») visant à mettre fin à des revendications. Ces lockouts seraient même à l'origine des deux tiers des journées de travail chômées pour cause de conflit du travail en 2005, contre la moitié en 2002.
- L'influence des syndicats peut aussi se mesurer en rapportant les journées de travail chômées au nombre de travailleurs, ratio qui a enregistré une baisse conséquente entre les années 1980 et les années 1990. Le nombre de journées de travail chômées annuellement par travailleur du secteur organisé est ainsi passé de 4,8 en moyenne dans les années 1980 à 2,1 dans les années 1990.
- Les causes de cette diminution de l'influence syndicale se trouvent d'une part dans la diminution des effectifs du secteur organisé, avec une augmentation de l'intensité capitaliste au détriment du facteur travail en partie due à un code du travail rigide, et d'autre part dans le déversement des nouveaux emplois vers le secteur inorganisé, avec un recours croissant des entreprises du secteur organisé à la sous-traitance.
- Ce constat de diminution de l'influence syndicale doit-il être nuancé ? On peut certes constater que, si les interruptions de travail deviennent moins fréquentes, faisant baisser le total des jours de travail chômés, elles prennent davantage d'envergure. Les jours de travail chômés par interruption de travail ont ainsi augmenté de 14 601 en 1991 à 50 799 en 2005, d'où un nombre total de travailleurs impliqués dans une interruption de travail en hausse de 1,3 million en 1991 à 2,3 millions en 2005. Mais cette hausse du nombre des travailleurs impliqués est surtout imputable à la pratique des lockouts, ce qui rend délicate l'interprétation de ces données.

**■ Evolutions récentes des pratiques syndicales**

- Les syndicats traditionnels et politisés sont concurrencés par des formes innovantes d'organisations de travailleurs selon des formes plus indépendantes et plus innovantes. Des travailleurs isolés du secteur inorganisé de l'industrie du tabac, de la construction, de la sylviculture, de la pêche ou des services à domicile commencent ainsi à s'associer sous de nouvelles structures à même de représenter leurs intérêts.
- Un exemple marquant de ces nouvelles organisations est l'ITPF (*Information Technology Professionals' Forum*), groupement de travailleurs du secteur des technologies de l'information et des services dérivés (*call centers* notamment). Originaire de Bangalore (*ITPF-Karnataka*), ce regroupement de professionnels ne s'est pas structuré en syndicat mais s'est fait enregistrer comme un organisme à but non lucratif sous le *Societies Registration Act* de 1860. L'ITPF s'est progressivement étendu à d'autres Etats, et doté en 2003 d'une structure nationale.

**L'influence syndicale : forte dans les années 1980, en reflux depuis**

Années	1961	1971	1981	1991	2001
Syndicats enregistrés	11 614	22 484	37 539	53 535	66 264
Syndicats ayant répondu au recensement	7 087	9 029	6 682	8 418	5 706
Pourcentage de réponses	61%	40%	18%	16%	9%
Effectif des syndicats ayant répondu (en millions)	4,0	5,5	5,4	6,1	4,5

Source: Labour Bureau/MoL

**Chiffres Clés**
**Economie indienne**

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	Chine 2005		2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	Chine 2005
<b>Produit intérieur brut</b>						<b>Indicateurs financiers</b>					
PIB courant (Mds USD)	507	601	695	798	2 226	Taux d'intérêt CT (bons du Trésor à 91 jours %)	5,9	4,2	5,4	6,1	2,3
<i>Croissance (%)</i>	3,8	8,5	7,5	8,4	9,9	Taux d'intérêt LT (obligations à 10 ans, en %)	6,1	5,1	6,7	7,5	2,8 (12 ans)
Part du secteur agricole (% du PIB, SI)	22,5	22,8	21,1	20,0	13,1	Indice boursier (SENSEX croissance en %)	-12,1	83,4	16,1	73,7	-8,21 (Shanghai 4)
<i>Croissance (% SI)</i>	-7	9,6	1,1	3,9	5,2	Capitalisation boursière (% du PIB, SI)	-	47	60	94	18,1
Part du secteur industriel (% du PIB, SI)	26,8	26,4	27,2	26	46,2	<b>Commerce extérieur</b>					
<i>Croissance (% SI)</i>	6,6	6,6	7,7	7,6	11,2	Exportations de marchandises (% du PIB)	10,6	11,0	12,3	13,1	34,3
Part des services (% du PIB, SI)	50,7	50,7	51,7	54	40,7	<i>Croissance (%)</i>	20,3	23,3	28,5	23,0	28
<i>Croissance (% SI)</i>	7,9	9,1	8,9	10,3	9,6	Importations de marchandises (% du PIB)	12,7	13,3	17,1	19,6	28,2
<b>Inflation</b>						<i>Croissance (%)</i>	14,5	24,1	48,6	31,5	18
Prix de gros (évolution annuelle en %)	3,6	5,4	6,5	4,4	4,9	Balance commerciale (% du PIB)	-2,1	-2,3	-4,9	-6,5	6,0
Prix à la consommation (évolution annuelle en %)	4,0	3,9	3,8	4,4	1,8	<b>Balance des paiements</b> (% du PIB)	3,4	5,2	3,8	1,9	9,3
<b>Epargne et investissement</b>						Balance courante (% du PIB)	1,3	2,3	-0,4	-1,3	7,2
Epargne brute (% du PIB)	26,6	29,6	29,7	30,4	52	Balance commerciale (% du PIB)	-2,1	-2,3	-4,9	-6,5	6,0
Investissement brut (% du PIB)	25,3	27,2	30,1	31,7	48	Balance des services (% du PIB)	0,7	1,7	2,2	2,8	-0,4
<b>Finances publiques</b>						Balance en capital (% du PIB)	2,1	2,8	4,0	3,1	0,2
Déficit des administrations publiques (APU en % du PIB)	9,6	8,5	7,1	7,7	1,7	Investissements directs étrangers (Mds USD)	3,2	2,4	3,7	5,7	68
Déficit administrations centrales (% du PIB)	6,0	5,1	4,1	4,5		Investissements de portefeuille (Mds USD)	0,9	11,4	9,3	12,5	-4,9
Déficit au niveau des Etats (% du PIB, SI)	4,2	4,5	3,5	3,1		<b>Equilibres externes</b>					
Recettes des APU (% du PIB)	18,4	18,7	19,5	20,1	20	Dettes extérieures (% du PIB)	20,7	18,6	17,7	15,7	12,6
Dépenses des APU (% du PIB)	28,1	27,8	26,8	27,6	21	Réserves brutes (en mois d'importations)	9,4	9,2	8,7	7,6	14,9
Dettes des APU (% du PIB)	86,2	86,1	85,9	82,7	22	Taux de change (en INR, pour 1 USD)	48,4	46,0	44,9	44,3	8,2
<b>APD (Mds USD)</b>						<b>Relations bilatérales France/Inde (SF)</b>	2002	2003	2004	2005	2005
Prêts		3,4	3,3	3,3		Exportations de marchandises (Mds €)	1,0	1,0	1,3	1,8	5,7
Dons		0,46	0,57	0,59		<i>Croissance (%)</i>	-1,9	0,3	29,2	41,8	9,7
Flux nets (des remboursements)		-3,2	0,99	1,6		Importations de marchandises (Mds €)	1,5	1,5	1,7	2,1	20,8
<b>Monnaie et crédit</b>						<i>Croissance (%)</i>	-1,7	0,9	13,5	25,1	25,5
Agrégat M3 (croissance %)	14,7	16,7	12,3	21,2	14,6 (2004)	Solde commercial (Mds €)	-0,5	-0,5	-0,4	-0,3	-15,0
Crédit au secteur commercial (croissance %)	18,3	13,0	26,0	32,1	8,2	IDE d'origine française (stock depuis 1991, M USD, SI)	604	642	759	773	1 982 (sur 1978-01)

NB : La part de marché de la France en Inde est d'environ 1,5%.  
L'Inde est le 40<sup>ème</sup> client de la France.  
La France est le 8<sup>ème</sup> investisseur en Inde depuis 1991.  
Environ 270 entreprises françaises sont présentes en Inde, qui emploient plus de 40 000 personnes.

Copyright: Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse (adresser les demandes à [christine.berillon@missioneco.org](mailto:christine.berillon@missioneco.org)).

Clause de non-responsabilité: Les ME s'efforcent de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigeront, dans la mesure du possible, les erreurs qui leur seront signalées. Toutefois, elles ne peuvent en aucun cas être tenues responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

Abonnement :  
en ligne <http://extranet.dgtpe.fr/diffusion>  
par e-mail : [amritpal.singh@missioneco.org](mailto:amritpal.singh@missioneco.org)



Réalisé par la Mission Economique de New Delhi, en liaison avec les ME d'Asie du Sud.

Directeur de publication : [jean.leviol@missioneco.org](mailto:jean.leviol@missioneco.org).

Revue par : [francois.kruger@missioneco.org](mailto:francois.kruger@missioneco.org).

Equipe de fabrication : [amritpal.singh@missioneco.org](mailto:amritpal.singh@missioneco.org) et [christine.berillon@missioneco.org](mailto:christine.berillon@missioneco.org)

Contact :

Ambassade de France en Inde, Mission Economique.  
2/50 Shantipath, Chanakyapuri New Delhi 110 021 - INDE  
ISSN : Portail *Marchés Extérieurs*-1638-1610

Vous pouvez aussi vous abonner à Inde & Co. :  
en ligne <http://extranet.dgtpe.fr/diffusion/>  
par e-mail : [shoma.chakraborty@missioneco.org](mailto:shoma.chakraborty@missioneco.org)